Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 17 (1989)

Heft: 66

Artikel: L'oura di chenayie = Le vent des sonnailles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242256

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'OURA DI CHENAYIE

LE VENT DES SONNAILLES

Jeu scénique en 8 tableaux conçu à l'occasion de la Fête romande et interrégionale des patois et du 50e anniversaire de la FFCC donné à l'Hôtel de Ville de Bulle, du 30 septembre au 8 octobre 1989.

Musique:

MM. Oscar Moret et Jean-Claude Kolly

Textes:

français

M. Pierre Savary

patois allemand Mme Anne-Marie Yerly M. Anton Bærtschy

Chorégraphie:

Mlle Anne Ménétrey

Mise en scène:

M. Pierre Gremaud

Décors:

M. André Sugnaux

Costumes:

Mme Francine Lecoultre

Chœurs (adultes):

«Mon Pays», Fribourg
«La Cantilène», Fribourg
«Lè Tserdziniolè», Treyvaux

Chœur (enfants):

«Les Marmousets», Fribourg

Groupes de danses (adultes):

«La Villanelle», Montagny-Cousset

«Les Coraules», Bulle

«Lè Dsintyliè de la Veveyse» «La Farandole», Courtepin

«Groupe de danse de la Singine»

«Mon Pays», Fribourg

Groupe de danses (enfants):

«Au Fil du Temps», Romont

Groupes représentatifs:

Groupes du Vully et du Moratois

Kränzlitöchter

Orchestre:

Membres de la fanfare municipale de Bulle

Direction générale:

M. Jean-Claude Kolly

Présidence:

M. Henri Fragnière, administrateur

Vice-présidence:

M. Albert Jaquet. président FFCC

L'OURA DI CHENAYIE (suite)

Ils se sont rencontrés dans une pinte de montagne, au temps de leur jeunesse, quanc ils s'occupaient de bêtes, flanc à flanc. La serveuse Lotti était bonne à prendre et ils se sont retrouvés dos à dos, Kanis le Singinois et Yôdo le Gruérien. Yôdo a épousé Lotti chacun sa vie.

Un jour, Yôdo a retrouvé Kanis. C'était dans un asile pour vieillards, qu'on appelle maintenant un home pour personnes âgées. Ils parlent toujours chacun leur patois Mais ils se comprennent, pensez: tant d'années à l'alpage, tous ces fromages descendus!

Il y a, dans le home, une machine à tout faire. Et qui en fait même trop quand elle se met à éructer au milieu de la nuit, faisant croire à Yôdo que tout le pays va être bétonné Mais il y a Sophie, l'infirmière, qui est bien gironde, et qui aide les deux vieux armaillis à ne pas s'endormir sur leurs souvenirs...

> Yôdo, vieil armailli gruérien: Kanis, vieil armailli singinois: Didier Equev Sophie, l'infirmière:

Charly Baudevin Chantal Babezas

Dates des représentations

30 septembre 1989, réservé aux patoisants et la FFCC, soirée

1er octobre 1989, soirée officielle

5 octobre 1989, soirée publique

6 octobre 1989, soirée publique

7 octobre 1989, matinée, pour les enfants, invalides, personnes âgées

8 octobre 1989, soirée supplémentaire, éventuellement

